



## Avis au Public

### Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis d'échange du 2 novembre 2023 d'après lequel le sieur Bouchard Marc d'Oswelier cède à la commune deux parcelles au lieu dit «In der Hamicht», section cadastrale A de Bollendorf-Pont aux numéros 2158/1571 et 2149/3112 d'une surface totale de 26,10 ares en échange de deux terrains au lieu dit «In der Bopicht» de la section cadastrale A de Bollendorf-Pont aux numéros 29/8 et 30/2639 d'une surface total de 24,70 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'intégration des parcelles dans la forêt communale ou bien pour des mesures de compensation dans le cadre de la loi sur la protection de la nature.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cet échange au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 29 novembre 2023 au plus tard**.

Berdorf, le 15 novembre 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,  
(contreseing art. 74 loi communale)

  
Claude OE



Le Bourgmestre,

  
Joé NILLES